

**OSCE Conference on Tolerance and the Fight against Racism,
Xenophobia and Discrimination, Brussels, 13 and 14 September 2004**

**Conférence de l'OSCE sur le racisme
Discours de CHRISTIAN DUPONT,
*Ministre de l'Égalité des Chances en charge de l'Interculturalité***

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement l'OSCE et les organisateurs de ce colloque pour m'avoir invité à prendre la parole sur une thématique aussi essentielle pour tout humaniste.

Plus que jamais en effet nos sociétés ont besoin d'un dialogue serein entre les différentes cultures, origines, confessions et options philosophiques qui les parcourent.

La flambée de violence que nous connaissons aujourd'hui à l'échelle mondiale ne facilite évidemment pas cette démarche mais la rend d'autant plus impérieuse.

C'est dès lors pour moi un honneur de pouvoir vous présenter en ces lieux les initiatives déployées par le Gouvernement belge pour lutter contre les comportements racistes, antisémites et xénophobes et permettre une coexistence harmonieuse des différentes composantes de la société belge.

Permettez-moi de souligner les deux principaux axes de la stratégie développée par notre Gouvernement pour faire face aux nouveaux défis du « vivre ensemble ». Sur le fond, cette stratégie traduit la nécessité absolue de lier prévention et répression. Au niveau de la forme, elle essaie d'articuler la condamnation ferme de toute forme de violence raciste ou antisémite, les initiatives légales et éducatives contre les discriminations et le travail pédagogique sur les préjugés.

Notre première priorité est le Dialogue interculturel que nous avons lancé en février dernier et qui s'inscrit en droite ligne dans cette conception humaniste et tolérante.

Une Commission composée de vingt-deux personnalités provenant de tous horizons, travaille actuellement sur les questions liées à ce Dialogue et déposera en février 2005, après une large concertation, un rapport proposant un cadre de référence et des mesures concrètes sur la citoyenneté et le pluralisme.

Présidée par deux ministres d'Etat, cette Commission alimentera les pouvoirs publics d'une série de recommandations portant sur :

- les principes fondamentaux des services publics à savoir l'égalité, la non-discrimination et la neutralité et leur concrétisation dans un contexte interculturel ;
- la citoyenneté comme remède à la peur de l'Autre et au repli sur soi ;
- l'égalité entre les hommes et les femmes comme valeur d'émancipation ;
- la place et la reconnaissance de l'expression des appartenances religieuses dans notre société démocratique et pluraliste.

J'espère de tout cœur que la mise en œuvre des recommandations de la Commission permettra de renforcer la coexistence harmonieuse des diverses composantes de la société belge.

Le deuxième volet de l'action du Gouvernement belge est la lutte contre le racisme proprement dit.

Bien que nous ne disposions pas d'indicateurs précis, la Belgique est indéniablement face à un certain regain de comportements racistes et antisémites.

Le Gouvernement belge a dès lors décidé d'accentuer sa lutte contre ce fléau. En juillet dernier, nous avons ainsi approuvé un Plan d'action contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Permettez-moi d'en souligner quatre objectifs principaux.

- 1°) le renforcement de l'efficacité de notre loi contre le racisme ;
- 2°) la poursuite des auteurs d'incitation à la haine raciale via Internet ;

- 3°) le développement de l'information et de la prévention, notamment en appuyant les acteurs de terrain et en mettant à leur disposition les ressources permettant de contact, la connaissance, le dialogue entre les diverses cultures dont sont porteurs nos concitoyens;
- 4°) la connaissance approfondie de l'état de nos rapports interculturels grâce à un baromètre de la tolérance.

Ces priorités ne doivent évidemment pas éclipser le besoin d'initier des politiques volontaristes contre les discriminations multiformes, en matière d'emploi, d'enseignement, de logement, qui, sournoisement, génèrent frustrations et exclusion. Il s'agit de garantir un droit fondamental. Mais il s'agit également d'une nécessité démocratique tant les discriminations minent la cohésion sociale et exacerbent les tensions entre les groupes et les citoyens.

Seule la mobilisation permanente de tous les acteurs - Gouvernements, pouvoirs locaux, associations et citoyens – permettra de véritablement répondre au racisme vécu au quotidien dont il faut dire et redire qu'il est intolérable, parce qu'il est inconciliable avec la conception que nous nous faisons de la démocratie, de l'égalité et du droit imprescriptible de chacun de mener une existence digne.

Je vous remercie.